



Formulaire de demande de subvention pour l'achat d'un Récupérateur d'eau de pluie (hors-sol)

Chaque français consomme près de 150L d'eau par jour, soit trois fois plus qu'il y a trente ans.

La solution la plus performante pour réduire sa facture d'eau pour les usages extérieurs et pour le jardin consiste à utiliser une ressource alternative à l'eau potable.

Images : récupérateurs d'eau de pluie de plusieurs sortes

La subvention :

Achetez votre cuve de récupération hors-sol (accessoires non compris) et remplissez le formulaire ci-dessous.

Vous pourrez être remboursé de 50% de votre achat, sur une base subventionnable de 50€ TTC maximum.

Exemple : un matériel à 50€ : 25€ de subvention. Un matériel à 100€ et plus : 50€ de subvention.

Attention : le versement par virement peut prendre plusieurs mois

L'aide communautaire est octroyée dans la limite de l'enveloppe allouée au dispositif (10 000 €).

IDENTITÉ DU DEMANDEUR

Nom:.....Prénom:.....

*N° tél: ___/___/___/___/___ (*impératif pour vous recontacter)

*E-mail :
.....@.....

Adresse:
.....
.....

Code Postal : Ville.....

Type d'habitation :

- Appartement avec jardin
- Maison mitoyenne
- Maison de lotissement
- Maison individuelle

Autre : précisez :

Êtes-vous soumis à un règlement de copropriété ou de lotissement ?

Oui Non

Si oui, autorise-t-il la mise en place / récupérateur d'eau ?

Oui Non

Surface du jardin et/ou cour en m2

Volume (en litres) du récupérateur d'eau de pluie acheté

Forme du récupérateur. Il s'agit :

- D'une cuve carrée fermée
 D'une cuve rectangulaire avec couvercle
 D'une cuve cylindrique colonne

Autre forme :

- Montant payé TTC (remises ou promos incluses) :

Justificatifs :

- La copie de la facture d'achat de l'équipement mulching mentionnant le modèle ;
- Un justificatif de domicile daté de moins de 6 mois au même nom, prénom et adresse que ceux figurant sur la facture de l'équipement ;
- Un relevé d'identité bancaire.

Vos engagements :

Je déclare sur l'honneur être majeur(e) et certifie que les renseignements fournis sont exacts. Toute tentative de fraude entraînera des poursuites.

Oui, je déclare sur l'honneur et certifie que les renseignements fournis sont exacts.

Oui, j'accepte les clauses de l'attestation

Le Pays de Mormal est responsable de la collecte des données à caractère personnel en vertu de l'exercice des missions d'intérêt public qui lui incombent conformément à l'article 6, 1. e du Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (le RGPD).

Vous détenez les droits d'accéder à vos données, de les rectifier, de vous opposer à leur traitement si vous justifiez d'un motif légitime ou encore de demander la limitation de ce traitement en cas de litige. Pour cela, un Délégué à la Protection des Données a été désigné par le Pays de Mormal, que vous pouvez joindre par e-mail : contact@cc-paysdemormal.fr. Vous pouvez également exercer vos droits à l'adresse : 18, Rue Chevray, 59530 LE QUESNOY.